

## MODALITÉS DE SOUTIEN

### Qui peut en bénéficier ?

Les associations loi 1901, ayant pour objet statutaire la protection de l'environnement. Nous concentrons nos dotations sur des associations militantes, réalisant des actions concrètes sur le terrain et qui poussent gouvernements et entreprises, à respecter les lois, voire à les modifier en faveur d'une meilleure protection de l'environnement.

### Caractéristiques des projets soutenus

#### Seront privilégiés les projets qui :

- >> préconisent une action militante mais non violente
- >> impliquent un engagement du public et des acteurs locaux
- >> déterminent et atteignent des objectifs concrets et mesurables
- >> développent les efforts d'éducation ou de recherche environnementale générale

#### Ne sont pas éligibles :

- >> les campagnes politiques
- >> le financement de salaires mais le financement de projets
- >> l'impression de plaquettes et de supports de communication
- >> les manifestations ou évènements

### Montant des subventions

Nos dotations sont faites en fonction du volume des ventes réalisées, ainsi notre budget varie d'une année sur l'autre. En tant que société privée, nous avons la liberté de soutenir des groupes atypiques, pour lesquels nous pensons que notre soutien est le plus efficace. Les financements de projets peuvent varier de 1 500 € à 5 000 €. Cependant, nous n'hésitons pas à soutenir des opérations "coup de poing" ou des projets prioritaires par des subventions plus importantes.

### Sélection des projets

Les projets sont sélectionnés et étudiés par le Comité Éthique du groupe LEA NATURE. Ce Comité se réunit quatre fois par an pour délibérer sur les projets proposés, leur impact sur la protection de l'environnement et leur adéquation entre les aides financières demandées, le budget global et les objectifs fixés.

### Suivi des réalisations

Nous demandons aux associations d'envoyer un rapport (maximum 1 page) et de fournir les preuves de paiement des dépenses effectuées grâce au financement dans les 3 à 6 mois suivant la réalisation du projet financé. Pour les projets nécessitant une planification sur l'année, nous demandons un point intermédiaire tous les 3 mois.

### Comment poser candidature ?

Complétez la fiche de candidature disponible sur le site [www.jardinbio.fr](http://www.jardinbio.fr) et envoyez le dossier complet ainsi que le dernier bilan financier et la copie des statuts à :

Marina POIROUX  
Jardin Bio – 1% Pour la Planète  
DAP 1  
Avenue Paul Langevin  
17183 Périgny Cedex

*Une candidature complète envoyée  
en une fois sera particulièrement appréciée*



Jardin  
Bio' logique

Ensemble,  
pour un monde plus bio  
et plus responsable !

Appel à projets 2009

Jardin Bio est une marque d'alimentation biologique  
du Groupe LEA NATURE



## Un enjeu pour le monde

Suite à l'engagement médiatique du monde associatif depuis quelques années et en particulier depuis les dernières élections présidentielles, la prise de conscience de l'urgence écologique n'a cessé de croître. L'impact de nos modes de vie et de consommation sur l'état de notre environnement est désormais reconnu comme déterminant par une large majorité de personnes.

Concernant le bio, le Grenelle de l'environnement a posé des objectifs ambitieux en terme de consommation, mais les freins au développement de la filière sont encore nombreux : coûts de la conversion, difficultés d'installation des jeunes agriculteurs, manque de formation... Par ailleurs, au-delà des modes de culture, de nouveaux défis émergent : les changements climatiques, la gestion des déchets et les pollutions ou le manque de ressource en eau...

Pourtant des solutions s'inventent tous les jours. Des projets, menés par des convaincus, apportent l'espoir que des réponses sont possibles. Jardin Bio souhaite favoriser ces démarches et encourager ceux qui les portent.



## Une marque qui s'engage

Jardin Bio n'a pas attendu le Grenelle de l'environnement pour s'engager. La marque a été fondée sur les valeurs de protection de l'environnement et de l'homme que portent le bio. Nous considérons que notre premier engagement est dans ce que nous réalisons au quotidien.

C'est pour cela que Jardin Bio développe et commercialise des produits avec une préoccupation continue de respect de l'environnement et des hommes. Des matières premières aux packagings, de l'éco-conception des bâtiments à une réduction des émissions Carbone, la marque inscrit ses choix dans des valeurs fortes tout en cherchant à développer des solutions, là où elles ne se présentent pas encore.

Son engagement dans le **Club 1% Pour la Planète** confirme sa volonté de solidarité avec les autres parties prenantes de la société, tout particulièrement le monde associatif. Il marque par ailleurs sa volonté de partager les ressources nécessaires à un développement durable.

Vous avez un projet ?

Envoyez-le nous !

## Ensemble, pour un monde plus bio et plus responsable !

Depuis mars 2007, Jardin Bio s'est engagée à reverser 1% de son chiffre d'affaires à des actions de protection de l'environnement. À ce jour, 58 projets ont déjà reçu un financement et la marque continue son mécénat environnemental en privilégiant, cette fois, les actions visant à soutenir la bio et la consommation responsable.



### Défendre et développer l'agriculture biologique

- >>> formation des futurs agriculteurs
- >>> aide à l'installation/ conversion
- >>> développement de projets durables et solidaires
- >>> organisation, mutualisation (développement de filières longues)
- >>> lutte contre les atteintes au bio (pesticides, OGM, ...)
- >>> développement et recherche de luttres naturelles contre les parasites

### Favoriser une consommation plus responsable

- >>> réduction et compensation des émissions de CO2
- >>> réduction et gestion des déchets
- >>> préservation et gestion de la ressource en eau
- >>> protection de la biodiversité
- >>> agro-écologie

Vous avez un projet dans un autre domaine lié à la protection de l'environnement ? N'hésitez pas à nous l'envoyer, nous l'étudierons avec le même intérêt.

